



ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Les ayants droit de la commune municipale de Soyhières/Les Riedes-Dessus sont conviés à une assemblée communale ordinaire le :

**Mardi 16 DECEMBRE 2025 à 20h00,
à La Cave**

Ordre du jour :

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 24 juin 2025.
2. Discuter et voter un crédit d'investissement de CHF 225'000.- TTC, destiné à l'alimentation en eau « Côtes sur la Fin et des Planches », du bâtiment communal du Questre, bâtiment FC, selon plan spécial d'équipement ; donner compétence au Conseil communal pour traiter le financement et la consolidation.
3. Discuter et voter un crédit d'investissement de CHF 122'000.- TTC pour l'assainissement du chauffage du bâtiment de la Cave ; donner compétence au Conseil communal pour traiter le financement et la consolidation, sous prélèvement d'un montant de CHF 20'000.- sur le financement spécial à vocation énergétique.
4. Discuter et adopter les taxes communales, la quotité d'impôt et voter le budget 2026.
5. Accueillir les jeunes gens de la classe d'âge 2007 à l'occasion de leur entrée dans la vie civique.
6. Informations communales.
7. Divers.

Le Conseil communal

Les documents concernant les comptes sont disponibles sur le site internet (www.soyhieres.ch) ainsi qu'au secrétariat communal dès le 5 décembre prochain.

Important : nous rappelons la teneur de l'article 27, al. 2 du règlement d'organisation qui prévoit que le procès-verbal de la précédente assemblée est à disposition des citoyens qui désirent le consulter. Les demandes de compléments ou de rectifications doivent parvenir par écrit au secrétariat communal au plus tard **la veille de la prochaine assemblée**.